

SESAM

Sciences économiques, sociales,
de l'aménagement et du management
École Doctorale n°73

La validation de votre demande de réinscription se fait directement sur ADUM www.adum.fr/indes.fr/pl par la direction :
de thèse
du laboratoire
de l'ED SESAM

Une FAQ inscription est disponible sur votre profil ADUM

INSCRIVEZ VOUS DÈS QUE POSSIBLE

La limite pour procéder à votre inscription pédagogique est fixée à **fin Novembre**

La date de fermeture des inscriptions administratives en ligne, pour payer vos droits de réinscription, le délai est fixé à **mi-Décembre**

Si vous ne respectez le calendrier, vous ne pourrez plus vous réinscrire



Réinscription en 3^{ème} année de thèse

Vous vous consacrez à **plein temps** à votre thèse, en percevant une allocation doctorale ou tout autre source de financement dédié à la rédaction de votre travail. Vous allez soutenir votre thèse dans les mois à venir.

Vous travaillez et vous vous consacrez à **temps partiel** à votre thèse. Vous avez encore trois années pour terminer votre travail.

Documents indispensables à déposer sur ADUM :

- Le rapport favorable du CSI
- La convention individuelle de formation (CIF) validée par votre directeur.rice de thèse

8 étapes pour réussir votre réinscription

1. Vérifiez vos données et actualisez les si nécessaire (adresse, financement...). **N'oubliez pas d'indiquer votre INE et votre numéro étudiant** pour permettre votre inscription en ligne !
2. Déposez de votre CSI, avec un **avis favorable**, sous format PDF. **N'oubliez pas de sauvegarder**. Si l'avis est défavorable contactez l'ED.

- Coordonnées
- Gestion affichage
- Compétences et portfolio
- Comité de suivi individuel
- Convention individuelle de formation
- Situation professionnelle
- Publications

Comité de Suivi Individuel

En application de l'Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.

Article 13
Un comité de suivi individuel du doctorant veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, c...
Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse. Il veille notamment...
Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par le conseil de l'école doctorale. Les membres de ce comité ne part...

Article 11 (extrait) : L'inscription est renouvelée au début de chaque année universitaire par le chef d'établissement, sur proposition du directeur de l'école doctor...

Information : A partir du 3ème caractère saisi, une recherche est effectuée sur **l'ensemble des personnes présents dans la base**. Patientez quelques instants...
Si le nom de la personne comporte seulement 3 caractères, faites suivre d'un espace, et saisissez la 1ère lettre du prénom.

Nombre minimum obligatoire de membres à déclarer dans le comité : 2

Membre 1
Sélectionnez le nom du membre dans la liste ci-dessous ou sélectionnez 'Autre' si vous ne trouvez pas le nom désiré.

Membre 2
Sélectionnez le nom du membre dans la liste ci-dessous ou sélectionnez 'Autre' si vous ne trouvez pas le nom désiré.

Membre 3
Sélectionnez le nom du membre dans la liste ci-dessous ou sélectionnez 'Autre' si vous ne trouvez pas le nom désiré.

Membre 4
Sélectionnez le nom du membre dans la liste ci-dessous ou sélectionnez 'Autre' si vous ne trouvez pas le nom désiré.

Membre 5
Sélectionnez le nom du membre dans la liste ci-dessous ou sélectionnez 'Autre' si vous ne trouvez pas le nom désiré.

Compte rendu de Comité de suivi de thèse 2018-2019

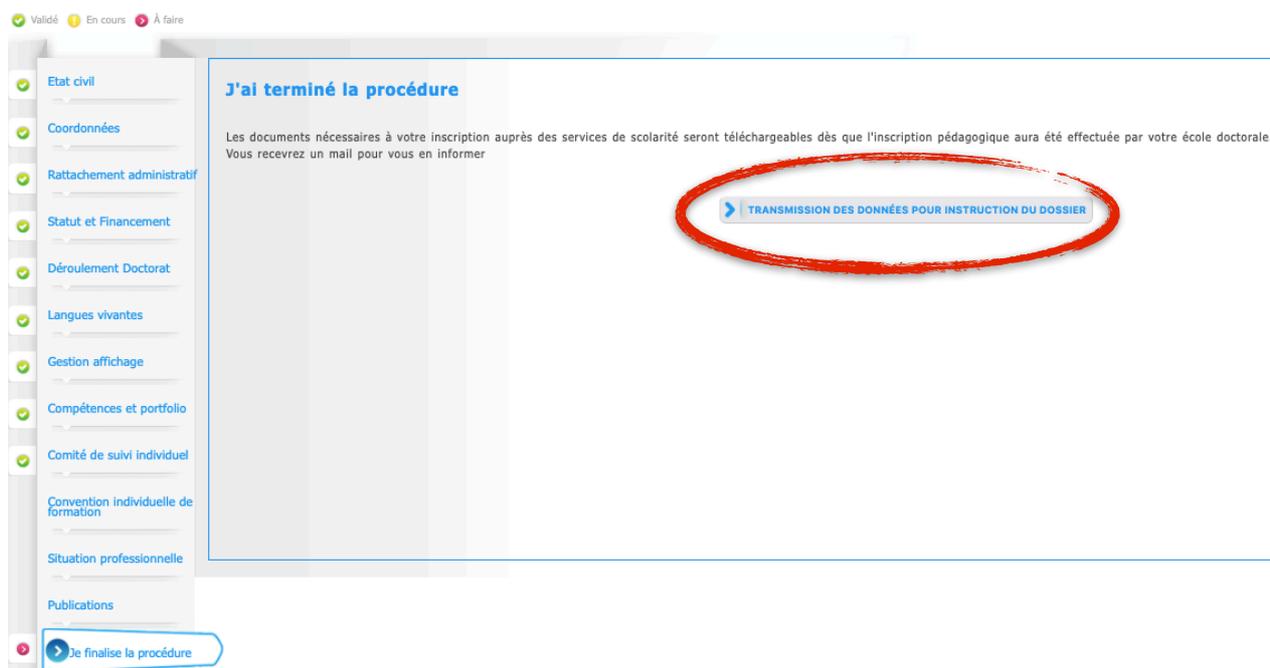
Déposer ici votre dernier compte rendu de Comité de suivi de thèse

aucun fichier sél.




3. Mettez à jour votre CIF. **Téléchargez-la et n'oubliez pas de sauvegarder !**

4. Une fois **toutes** les rubriques remplies, validées par un point vert, cliquez sur « Je finalise la procédure » et sur « Transmission des données pour instruction du dossier ».



5. Après examen de votre CIF, votre directeur-trice de thèse donnera, ou non, son autorisation quant à votre demande de réinscription via ADUM. Vous serez averti, par un mail automatique, de sa décision.

- a) Lorsque celle-ci est validée, veuillez la déposer sous format PDF (page d'accueil sur votre profil).
- b) Si ce n'est pas le cas, votre directeur-trice de thèse vous redonnera la main pour modifier vos données.



- 6. La direction de votre laboratoire vérifiera à son tour votre dossier et donnera, ou non, son autorisation quant à votre demande de réinscription. Vous serez averti, par un mail automatique, de sa décision.**

- 7. L'ED SESAM donnera en dernier son accord. Votre inscription pédagogique sera alors terminée. Vous serez averti, par un mail automatique, de sa décision.**

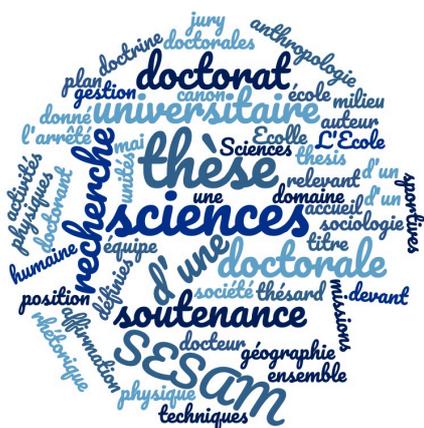
- 8. Pour l'Université de Lille, vous pourrez, après un délai de 48h, procéder à votre inscription administrative en ligne via votre ENT (<https://ent.univ-lille.fr>). Une fois vos droits d'inscription payés, vous recevrez par courrier votre certificat de scolarité et un sticker à coller sur votre carte étudiante.**

SESAM

Sciences économiques, sociales,
de l'aménagement et du management
École Doctorale n°73

Si vous rencontrez des difficultés à vous inscrire en ligne,
contactez l'ED.
ed.sesam@univ-lille.fr

Vos laboratoires respectifs sont également à votre disposition pour
vous accompagner dans votre démarche.



ED SESAM : Métro Cité Scientifique
Bâtiment SH1, bureau 17
59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex